

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Diplôme de l'Institut d'études politiques de Toulouse

- Institut d'études politiques de Toulouse

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Établissement déposant : Institut d'études politiques de Toulouse

Le Diplôme de l'Institut d'études politiques de Toulouse (IEP de Toulouse) valant grade-master assure en cinq ans une formation pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales orientée vers l'international. L'objectif est de former les cadres des organisations publiques et privées dans des domaines classiques pour Sciences Po (carrières publiques dans la haute fonction publique, carrières internationales et affaires européennes, journalisme, communication), mais aussi dans des secteurs innovants pour des nouveaux métiers (lutte contre les discriminations, cabinets de conseil et expertise, gestion des risques...).

La formation comporte deux premières années de socle commun d'enseignements fondamentaux en sciences humaines et sociales, une troisième année de mobilité internationale en université ou en stage et enfin une quatrième et une cinquième années de professionnalisation. La structure de la formation est organisée pour ces deux dernières années en « domaines de métiers » qui incluent des parcours de spécialité dont neuf sont propres à l'IEP : *Carrières administratives ; Europe et territoires ; Développement économique et coopération internationale ; Affaires internationales et stratégie d'entreprise ; Relations internationales : nouveaux enjeux et gestion de crise ; Risques, science, environnement et santé ; Politique, discriminations, genre ; Communication ; Journalisme*. Deux autres spécialités (*Expertise de la décision publique et Culture et production des savoirs*) sont articulées avec des DNM (diplômes nationaux de master) de l'Université Toulouse 1 - Capitole.

Cette formation est ouverte sur concours aux bacheliers (bac+0 et bac+1) pour l'accès en 1^{er} année, aux titulaires de 60 crédits ECTS pour la 2^e année et aux titulaires d'une licence pour l'accès en 4^e année. La formation est proposée en formation initiale. La formation continue et l'alternance ne sont pas encore développées en ce qui concerne le Diplôme de l'IEP.

Avis du comité d'experts

Le diplôme de l'IEP de Toulouse est conçu comme un cycle de formation en cinq ans. Cette structure est classique pour un IEP et tout à fait cohérente au regard des objectifs de la formation. Les deux premières années permettent l'acquisition des fondamentaux théoriques et méthodologiques en sciences humaines et sociales (science politique, droit, économie, histoire). L'enseignement obligatoire de deux langues étrangères et la troisième année en mobilité internationale contribuent à l'attractivité du diplôme. Pour cette troisième année à l'étranger, l'IEP de Toulouse offre la possibilité à ses étudiants de la faire en université, en stage ou sous la forme d'une année mixte. Le dossier ne comporte toutefois aucune indication sur les objectifs de cette mobilité à l'étranger ni sur un éventuel bilan des compétences acquises par les étudiants. Les deux dernières années de formation permettent une spécialisation progressive de l'étudiant. En 4^e année, l'étudiant choisit un « domaine de métiers » et un « parcours de spécialisation » qui s'articulent avec une spécialité de 5^e année. Cette structure un peu lourde montre néanmoins la volonté de l'IEP de Toulouse de s'inscrire dans une logique de mention de master, ce que confirme l'existence d'un concours d'accès à l'IEP en 4^e année. En 5^e année, les enseignements théoriques sont complétés par des enseignements pratiques et pour l'ensemble des parcours par la rédaction d'un mémoire de recherche. Le contenu de la formation sur ces deux dernières années, et notamment les « ateliers » de mise en situation, permettent de rendre les étudiants plus rapidement et directement opérationnels dans les organisations publiques ou privées ou en mesure de poursuivre en thèse, même si le nombre de doctorants reste limité selon le dossier (chiffre non communiqué).

La formation proposée par l'IEP de Toulouse correspond, à quelques nuances près, à celles des autres IEP. Elle n'en est pas moins attractive compte tenu de la demande et des perspectives de débouchés professionnels qu'elle offre. On relèvera également l'originalité de certains des parcours de spécialité comme *Politique, discrimination, genre et Risque, science, environnement et santé* ou le caractère incontournable d'autres parcours comme *Carrières administratives* pour la préparation aux grands concours de la fonction publique. La politique des stages se concrétise par la signature annuelle d'environ 1000 conventions de stage. Elle est pensée dès la première année avec des stages

facultatifs dont les modalités de suivis et d'évaluation ne sont toutefois pas renseignées. Tous les étudiants de 5^e année doivent obligatoirement réaliser un stage de quatre mois minimum, ce qui apparaît opportun dans une optique de professionnalisation. Sur le plan scientifique, la formation entretient, avec deux centres de recherches, des liens qui ont des retombées directes pour les étudiants. On relèvera néanmoins que ces liens sont d'intensité variable selon les spécialités de 5^e année. Enfin, la formation de l'IEP de Toulouse tire grand profit des partenariats académiques (convention avec l'Université Toulouse II - Jean Jaurès pour l'enseignement des langues rares) et institutionnels diversifiés (collectivités publiques, entreprises privées et structures associatives), qui contribuent à la richesse et la variété des enseignements et ateliers pratiques, à accroître les possibilités de stages et les débouchés pour les diplômés.

Les échanges internationaux sont importants avec la mobilité sortante des étudiants de 3^e année (environ 120 conventions avec des universités étrangères) et la mobilité entrante d'étudiants étrangers en particulier dans le cadre de diplômes d'établissement (chiffres non fournis). On peut regretter que cette politique d'ouverture internationale ne se soit pas encore concrétisée par la création d'un double diplôme international.

Concernant le pilotage de la formation, on relèvera d'abord la grande qualité de l'équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs spécialistes des disciplines enseignées, de PRAG (professeur agrégé) et d'intervenants professionnels de haut niveau. Le pilotage repose pour l'essentiel sur le travail du directeur des études et des responsables de parcours de 4^e et 5^e années. Le dossier indique néanmoins qu'un conseil de perfectionnement réunit, de manière encore trop informelle, annuellement les enseignants académiques et professionnels pour évoquer les évolutions nécessaires à l'adaptation de la formation. Les moyens mis au service de la gestion de la scolarité du Diplôme sont importants (un responsable et quatre agents) et donc satisfaisants. Il n'y a pas de modalités spécifiques de suivi des compétences de l'étudiant, ni d'autoévaluation du diplôme dans son ensemble et l'évaluation des enseignements n'est ni systématique ni anonyme.

L'attractivité du diplôme est bonne. L'accès à la formation, qui se fait sur concours, est très sélectif. Les candidats sont bacheliers, mais aussi titulaires de licences disciplinaires (droit, économie, histoire, sociologie...) ou bi disciplinaires, ou issus des classes préparatoires aux grandes écoles. Les effectifs sont importants : cinq promotions de 230 étudiants environ. Le dossier indique que s'agissant de la poursuite d'études au-delà du Diplôme, elle est en diminution constante. Si quelques diplômés s'inscrivent encore dans des masters ou Mastères pour préciser leur spécialisation, la plupart intègre directement le marché du travail. On note à cet égard une insertion professionnelle excellente avec 79 % des diplômés en poste en moins de six mois (taux de réponse : 75 %). Le suivi des diplômés, réalisé par un observatoire de l'insertion professionnel, est excellent.

Éléments spécifiques du diplôme

<p>Place de la recherche</p>	<p>Le rattachement de la plupart des enseignants-chercheurs en poste à l'IEP à deux laboratoires de recherche l'un en Sciences Sociales du Politique, l'autre en Economie, permet un enseignement près de la recherche. Cette place de la recherche est renforcée par une formation à la recherche et aux méthodes de sciences sociales intégrée aux maquettes de formation dès la 2e année et par la rédaction d'un mémoire de recherche sous la direction d'enseignants-chercheurs en fin d'études. Il est en outre proposé de manière facultative, mais opportune, aux étudiants de 4e et 5e année qui envisagent une poursuite d'études en doctorat, un module « supplément recherche » en lien avec les laboratoires de recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est au cœur de la formation avec une offre de parcours de spécialisation en années 4 et 5 au sein desquels les enseignements sont assurés par un nombre important de professionnels (près de 250), professionnels dont l'implication est également forte pour les exercices pédagogiques comportant des mises en situation, notamment dans le cadre d'ateliers.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La politique de stage est globalement satisfaisante avec des stages courts possibles tout au long du cursus, un stage long (de 16 ou deux fois 16 semaines valant 30 ou 60 ects) qui peut être réalisé au cours de l'année de mobilité et un stage obligatoire (quatre mois minimum pour 9 ects) pour tous les étudiants en 5e année. Un</p>

	<p>service administratif dédié aux stages et le réseau des professionnels intervenants à l'IEP facilitent la recherche et l'obtention de stages.</p> <p>Une place particulière au sein de la formation est donnée aux ateliers pédagogiques qui correspondent à des mises en situation liées à des commandes de partenaires institutionnels.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'ouverture à l'international, commune aux IEP, contribue à l'attractivité de la formation. Pour l'IEP de Toulouse, elle se traduit par deux langues étrangères obligatoires, l'enseignement de langues rares grâce à une convention avec Toulouse II, des « cours d'ouverture » en anglais ou espagnol, mais aussi par une année à l'étranger obligatoire en 3^e année avec un large choix d'universités sur les cinq continents (réseau d'environ 120 conventions). Il existe également une forte mobilité entrante grâce à la création des Diplômes d'établissements que sont les Certificats d'Etudes Politiques et le DU « <i>International and Comparative Studies</i> », formation totalement anglophone qui a contribué à la diversification des pays d'origine des étudiants étrangers.</p> <p>Cette ouverture de la formation à l'international déjà très satisfaisante paraît néanmoins encore perfectible puisque l'IEP n'a pas encore d'accord Erasmus Mundus.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>De manière classique pour un IEP, l'entrée sur concours est très sélective (en 1^{ère} année, un candidat reçu sur neuf). Les concours communs avec les six autres IEP pour l'accès en 1^{ère} et en 2^{ème} années donnent une bonne visibilité du réseau des IEP de Province auquel appartient l'IEP de Toulouse. Ce concours commun est aussi organisé dans six territoires d'outre-mer et quatre lycées français de l'étranger (Maroc, Chine, Thaïlande, Colombie), un concours ouvert aux titulaires d'une licence pour une entrée en 4^e année et des voies dérogatoires (pour les sportifs de haut-niveau ; bacheliers avec mention très bien ; lauréats de l'Institut du Service civique) qui permettent de diversifier le profil des étudiants.</p> <p>Une politique de démocratisation d'accès à l'enseignement supérieur est développée par l'IEP de Toulouse. Elle prend la forme d'un programme éducatif labellisé « cordées de la réussite » qui cible les élèves majoritairement boursiers ou en grande difficulté sociale, mais aussi les élèves en situation de handicap de certains lycées et collèges de l'académie de Toulouse et dont l'objectif est de les aider à intégrer notamment l'IEP.</p> <p>Les dispositifs d'aide à la réussite des étudiants de l'IEP sont nombreux et variés : un « sas méthodologique » pour les étudiants entrants ; des ateliers de rédaction de CV et de préparation à l'entretien professionnel. L'IEP de Toulouse a également développé une politique concrète en faveur des étudiants handicapés : formation des personnels à la langue des signes et référent en charge des questions relatives aux handicaps ; certificat professionnalisant en journalisme en partenariat avec la SCIC Websourd... Enfin, s'agissant d'autres publics spécifiques, on relève un dispositif d'accompagnement des étudiants sportifs de haut niveau et des étudiants salariés.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Le diplôme est ouvert à la formation initiale, mais pas à la formation continue ou à l'apprentissage.</p> <p>Les modalités d'enseignement sont classiques dans l'ensemble sous la forme présentielle de cours magistraux et conférences de méthodes et de langues étrangères. De manière plus originale, on note l'existence, en 4^e et 5^e année, d'« ateliers » qui correspondent à des commandes d'institutions extérieures et placent les étudiants en situation professionnelle.</p> <p>Le numérique est globalement peu développé dans les pratiques pédagogiques. On note néanmoins une plateforme Moodle, un intranet étudiant et le C2i proposé aux étudiants et intégré au diplôme.</p>

Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation reposent assez classiquement sur une articulation entre des examens terminaux écrits ou oraux et du contrôle continu, avec des règles de compensation avec des seuils de notes ou moyennes minimales. L'évaluation passe également, de manière opportune, par les travaux réalisés en ateliers et les mémoires ainsi que par les rapports de stage.
Suivi de l'acquisition des compétences	Aucun dispositif de type portefeuille de compétence ou livret de l'étudiant n'a été mis en place. En revanche, le dossier mentionne pour chaque parcours, une identification des compétences professionnelles sectorielles opérée dans le cadre des « conseils de perfectionnement » (dont la composition n'est cependant pas renseignée) et de rencontres avec les professionnels du secteur concerné.
Suivi des diplômés	Pour un suivi des diplômés de qualité, l'IEP de Toulouse s'est doté d'un observatoire de l'insertion professionnelle sous forme d'une plate-forme informatique développée en interne, qui permet d'assurer un suivi de l'insertion ou des poursuites d'études des diplômés durant les cinq ans années suivant l'obtention du diplôme. Les résultats des enquêtes menées dans ce cadre sont très détaillés (rapport fourni en annexe au dossier) avec une fiabilité satisfaisante dès lors que le taux de réponse aux enquêtes varie de 75 à 83 % entre 2009 et 2013. L'association des anciens est également associée à ce suivi des diplômés.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le pilotage est informel, sans conseil de perfectionnement institutionnalisé. Il repose uniquement sur une réunion pédagogique semestrielle et des réunions à l'initiative des responsables de parcours en 2e cycle. L'absence d'évaluation des enseignements systématique et anonyme est regrettable même si on peut comprendre la difficulté, soulignée par le dossier, de traitements des résultats d'une évaluation en ligne avec un taux de réponse pas toujours significatif. ▫

Synthèse de l'évaluation du diplôme

Points forts :

- Très bon suivi de la professionnalisation et de l'insertion des diplômés.
- Cohérence et progressivité de la formation.
- Originalité de certains parcours de spécialisation de 4e et 5e années y compris en articulation et coopération avec les universités.

Points faibles :

- Le dossier ne renseigne pas de manière suffisante sur les spécialités de 5e année propres à l'IEP.
- Absence de formation en alternance.
- Modalités de pilotage informelles.

Conclusions :

Le dossier fait mention de l'ouverture d'un double diplôme international qui permettra de renforcer la dimension internationale de la formation. L'instauration de mécanismes formalisés de pilotage, une politique en faveur de l'alternance et l'apprentissage permettraient certainement d'améliorer encore un peu plus une formation professionnalisante déjà très satisfaisante.

Observations de l'établissement

Toulouse, le 13 juillet 2015

M. Jean-Marc GEIB
Directeur « Formations et
Diplômes » du HCERES

Objet : Réponse au rapport HCERES relatif au Diplôme de Sciences Po Toulouse

Monsieur le Directeur,

J'accuse par la présente réception du rapport du HCERES consacré au Diplôme de Sciences Po Toulouse. Ayant fait parvenir par ailleurs quelques remarques factuelles ou de forme, je ne synthétise ici que des observations de méthode ou de fond.

Au plan méthodologique, je tiens à insister sur la difficulté d'élaboration du rapport d'auto-évaluation du Diplôme liée aux hésitations durables du HCERES portant sur le principe même de l'évaluation du Diplôme – qui n'avait jamais fait l'objet d'une telle démarche précédemment – et ses modalités. Nous avons de ce fait disposé d'un délai relativement bref pour rédiger ce document et n'avons bénéficié d'aucun document type adapté à un Diplôme dont la cohérence est conçue sur cinq ans pour servir de guide. Ces conditions expliquent en partie un degré d'information inégal selon les items ; elles semblent surtout avoir engendré une relative incompréhension de l'articulation du Diplôme de l'IEP de Toulouse – qui confère à lui seul le grade de master - avec les diplômes nationaux de master ès science politique, qui peuvent être obtenu en parallèle pour 3 spécialités.

Par ailleurs, il est quelque peu surprenant que le HCERES ne produise - sans même le motiver par écrit - aucune évaluation du champ de formations « études politiques » qui regroupait pourtant plusieurs diplômes (Diplôme de l'IEP et la Licence d'Administration publique). Cette absence occulte le rattachement de la licence d'administration publique à un champ de formations « études politiques » pourtant cohérent.

Sciences Po Toulouse souhaite que ces deux remarques préalables soient reprises et étudiées par le HCERES dans son rapport synthétique des retours d'expériences de l'évaluation des établissements de la vague A.

Pour autant, nous notons avec satisfaction que le choix porté par tous les IEP de présenter dans leur rapport d'auto-évaluation l'intégralité du Diplôme sur cinq ans est validé par les évaluateurs, qui ont ainsi pu en percevoir la cohérence et la qualité.

De manière générale, l'architecture et la logique pédagogique est bien comprise par le rapport, tandis que l'originalité de certains parcours de formation innovants est saluée. Le manque d'informations précises sur les parcours de 5^{ème} année propres à Sciences Po Toulouse s'explique quant à lui par les conditions de rédaction ci-dessus explicitées.

Le regret formulé par le comité sur l'absence de formations en alternance ou en apprentissage est partagé par l'équipe pédagogique, qui a initié une réflexion en ce sens pour pouvoir proposer à moyen terme – l'organisation est conditionnée par le déménagement de l'établissement – au moins deux parcours du Diplôme (Politique, Discriminations, Genres ; Affaires Internationales et Stratégies d'Entreprises) sous cette forme. Les démarches préalables d'inscription du Diplôme au RNCP seront d'ailleurs lancées dès la rentrée 2015.

De même, nous partageons l'analyse formulée à propos des modalités de pilotage pédagogique, encore trop informelles. A ce titre, une formalisation des compétences acquises en stage ou en mobilité est en cours, de même que la systématisation de l'évaluation des enseignements, qui sera facilitée par l'acquisition d'un logiciel adapté. Enfin, l'institutionnalisation des conseils de perfectionnement sera menée, conformément aux préconisations.

Vous remerciant des remarques constructives formulées, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma parfaite considération.



Philippe RAIMBAULT
Directeur de Sciences Po Toulouse